



Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Suite donnée à la seizième session ordinaire

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a l'honneur de se référer à la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «la Commission»), créée en application de l'Article VI.1 de l'Acte constitutif de l'Organisation. La Commission est un espace intergouvernemental de débat et de négociation sur les questions relatives à la biodiversité au service de l'alimentation et de l'agriculture.

À sa seizième session ordinaire (30 janvier - 3 février 2017), la Commission a invité les Membres et observateurs à contribuer de multiples façons à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Elle a par ailleurs sollicité leurs contributions et interventions spécifiques pour la mise en œuvre des principaux produits et objectifs d'étape du Programme de travail pluriannuel de la Commission. La présente notification donne une vue d'ensemble des produits et objectifs d'étape sectoriels et transversaux à propos desquels les membres et les observateurs ont été invités à fournir des observations ou des contributions, recense les types de contributions et énonce les délais dans lesquels les observations et contributions doivent être transmises au Secrétariat. Les informations fournies sont résumées dans un tableau annexé à la présente notification.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture saisit l'occasion pour renouveler à ses Membres, ainsi qu'à leurs représentations permanentes et ambassades accréditées, l'assurance de sa très haute considération.

La présente communication est envoyée aux destinataires des Membres de la FAO, selon les voies de communication officielles de la FAO:

Pour SUITE À DONNER/INFORMATION, selon le cas:

- Destinataires principaux (ministres des affaires étrangères ou de l'agriculture et autres destinataires désignés par le gouvernement);
- Représentants permanents auprès de la FAO/ambassades.

La présente communication est également adressée aux observateurs.

1. VALIDATION DES COORDONNATEURS/POINTS FOCaux NATIONAUX

Les membres de la Commission traitent des diverses questions en rapport avec les travaux de la Commission par le biais de leurs points focaux nationaux (PFN)/coordonnateurs nationaux. À ce jour, il existe des Coordonnateurs/PFN pour la Commission, pour la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, pour les ressources zoogénétiques, pour les ressources génétiques aquatiques, pour les ressources génétiques forestières et pour les ressources phylogénétiques. Les Coordonnateurs/PFN actuels figurent sur le site web de la Commission à l'adresse:

<http://www.fao.org/nr/cgrfa/cgrfa-about/national-contact/fr/>

Les Membres sont invités à confirmer l'exactitude et l'exhaustivité des listes des coordonnateurs/PFN visibles sur le site web de la Commission, et de les corriger/compléter si nécessaire.

Action: Valider l'exactitude et l'exhaustivité des listes des Coordonnateurs/PFN:

1. la Commission (CGRFA@fao.org);
2. ressources zoogénétiques (DAD-IS@fao.org);
3. ressources génétiques aquatiques (CGRFA-AqGR@fao.org);
4. biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (SOW-BFA@fao.org);
5. ressources génétiques forestières (FO-ITWG-FGR@fao.org); et
6. ressources phylogénétiques (WIEWS@fao.org).

Date limite: 31 juillet 2017

À envoyer aux adresses électroniques indiquées ci-dessus.

Questions transversales

2. L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

À sa dernière session, la Commission a accueilli avec satisfaction le projet de rapport sur *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Elle a souligné qu'il était important de veiller à ce que le plus grand nombre possible de rapports nationaux soient présentés. Elle a invité les pays qui ne l'avaient pas encore fait à soumettre leurs rapports pour la date convenue du 30 juin 2017 au plus tard¹. Tout en reconnaissant que les pays ont la possibilité d'élaborer leurs rapports en utilisant les lignes directrices simplifiées élaborées par le Secrétariat, la Commission a noté que l'utilisation des lignes directrices complètes était l'option privilégiée². Elle est convenue que les pays qui avaient déjà présenté un rapport national pouvaient soumettre une version révisée avant le 30 juin 2017 au plus tard, et a demandé aux pays ayant fait ce choix de communiquer clairement au Secrétariat les éventuelles modifications apportées³.

Action: Présentation de rapports nationaux ou, le cas échéant, de rapports nationaux révisés

Date limite: 30 juin 2017

À envoyer à l'adresse: SOW-BFA@fao.org

3. BESOINS EN MATIÈRE DE CONSERVATION ET D'UTILISATION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ET ÉVENTUELLES MESURES À PRENDRE

La Commission a examiné les besoins en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et les éventuelles mesures à prendre, mis en évidence lors des consultations régionales informelles et dont le Secrétariat a fait la synthèse⁴. Elle a demandé à la Secrétaire d'inviter les Membres et les observateurs à faire part de leurs observations sur les besoins en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et les éventuelles mesures à prendre, et à formuler d'autres propositions à ce sujet en tenant compte des conclusions du projet de rapport révisé sur *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*⁵. Lorsque le projet de rapport révisé aura été publié, ce qui aura lieu au cours du deuxième semestre de 2018, le Secrétariat rappellera aux pays qu'il leur est possible de formuler des observations quant aux besoins et éventuelles mesures à prendre.

¹ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 12.

² Les lignes directrices peuvent être consultées sur le site web de la Commission à l'adresse:

<http://www.fao.org/nr/cgrfa/biodiversity/guidelines/fr/>

³ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 11.

⁴ CGRFA-16/17/4, *annexe I*.

⁵ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 16.

Action: Soumission d'observations et de contributions relatives aux besoins en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et aux éventuelles mesures à prendre

Date limite: 15 avril 2018

À envoyer à l'adresse: SOW-BFA@fao.org

4. LE RÔLE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La Commission a examiné les options envisageables pour sensibiliser au rôle des ressources génétiques dans la sécurité alimentaire et la nutrition. Dans ce contexte, elle a demandé à la FAO de mettre au point une étude qui définisse la contribution des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture aux quatre dimensions de la sécurité alimentaire et à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) qui s'y rapportent, et de présenter les résultats de cette étude dans *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. La Commission a demandé à la FAO d'inviter les membres et les observateurs à fournir des contributions au Secrétariat¹.

Action: Soumission de contributions à l'étude sur le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans la sécurité alimentaire

Date limite: 31 juillet 2017

À envoyer à l'adresse: CGRFA@fao.org

5. ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ET PARTAGE DES AVANTAGES QUI EN DÉCOULENT

La Commission s'est penchée sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages qui en découlent, et est notamment convenue de produire des notes explicatives non prescriptives visant à illustrer et compléter, dans le cadre des *Éléments visant à faciliter la concrétisation au niveau national de l'accès et du partage des avantages dans les différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture* ([Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages](#)), les caractéristiques distinctives des différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les pratiques qui leur sont propres. Elle a invité les membres, les observateurs et d'autres parties prenantes à fournir, par voie électronique, toute contribution utile à la rédaction de ces notes explicatives, en particulier concernant: i) leur expérience pratique en matière de mise en œuvre au niveau national de mesures relatives à l'accès et au partage des avantages; et ii) les caractéristiques distinctives des différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les pratiques qui leur sont propres².

Action: Soumission de contributions à la production des notes explicatives non prescriptives visant à illustrer, dans le cadre des *Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages*, les caractéristiques distinctives des différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les pratiques qui leur sont propres

Date limite: 31 juillet 2017

À envoyer à l'adresse: CGRFA@fao.org

6. INFORMATIONS SEQUENTIELLES NUMERIQUES CONCERNANT LES RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

La Commission a créé un nouvel axe de travail sur les «informations séquentielles numériques concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture»³. Elle a demandé à la Secrétaire d'inviter les membres à communiquer des renseignements sur l'utilisation des «informations séquentielles numériques concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture» et sur les répercussions éventuelles du point de vue de la conservation et de l'utilisation durable de ces ressources, y compris l'échange, l'accès et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, ainsi que de réunir ces informations et de les transmettre au Secrétaire exécutif de la CDB, afin de contribuer en temps voulu au processus établi par la décision CBD COP XIII/16⁴. La Commission a également invité les pays à prendre en compte les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans les documents qu'ils présenteraient à la CDB COP XIII/16⁵ à ce titre.

¹ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 21.

² CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 25 (iv).

³ Cette expression est tirée du document CBD COP XIII/16, et doit faire l'objet d'un examen plus approfondi. De multiples expressions sont utilisées dans ce domaine (notamment, «données de séquençage de génome», «dématérialisation» ou «utilisation in silico») et il convient donc de réfléchir plus avant à l'expression à adopter.

⁴ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 88. Pour de plus amples renseignements sur le processus de la CDB, voir la notification [SCBD/SPS/DC/VN/KG/jh/86500](#).

⁵ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 89.

Action: Soumission d'informations sur l'utilisation d'«informations séquentielles numériques concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture» et sur les répercussions éventuelles du point de vue de la conservation et de l'utilisation durable de ces ressources, y compris l'échange, l'accès et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation

Date limite: 1^{er} septembre 2017

À envoyer à l'adresse: CGRFA@fao.org

7. CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

La Commission a examiné son Programme de travail sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et a de nouveau invité les pays à mettre en œuvre les *Directives d'application volontaire à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*¹ et à communiquer des informations à cet égard à la Secrétaire².

Action: Communication d'informations sur la mise en œuvre des *Directives d'application volontaire*

Date limite: 1^{er} juin 2018

À envoyer à l'adresse: CGRFA@fao.org

Questions sectorielles

Ressources zoogénétiques

8. RAPPORTS ANNUELS SUR LES RESSOURCES ZOOGENÉTIQUES POUR LA CIBLE 2.5 DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commission a examiné l'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques. Elle a souligné qu'il fallait que les pays mettent à jour régulièrement leurs données nationales contenues dans les systèmes DAD-IS ou EFABIS, y compris les informations sur les ressources zoogénétiques conservées *in situ* et *ex situ* – ainsi que le requiert la publication de rapports sur l'indicateur 2.5.2 des ODD – et fournissent des renseignements sur la classification des races³. Les pays sont invités à produire un rapport annuel, via le système DAD-IS, sur les indicateurs associés à la cible 2.5 des ODD.

Action: Soumission de données sur les populations par race

Date limite: 15 décembre 2017/15 décembre 2018

Soumettre à l'adresse: <http://dad.fao.org/>

Ressources génétiques aquatiques

9. L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

La Commission a salué le projet de rapport sur *L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Elle a invité les pays qui ne l'avaient pas encore fait à désigner des points focaux nationaux et à présenter leur rapport national sur les ressources génétiques aquatiques le 30 juin 2017 au plus tard. Elle a également encouragé les pays qui avaient déjà présenté un rapport national à communiquer une version révisée, le cas échéant, dans les mêmes délais⁴.

Action: Présentation de rapports nationaux ou, le cas échéant, de rapports nationaux révisés

Date limite: 30 juin 2017

À envoyer à l'adresse: CGRFA-AqGR@fao.org

¹ <http://www.fao.org/documents/card/fr/c/290cd085-98f3-43df-99a9-250cec270867/>

² CGRFA-16/17paragraphe 29.

³ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 46.

⁴ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 39.

Ressources génétiques forestières

10. RAPPORTS INTERIMAIRES DES PAYS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION, L'UTILISATION DURABLE ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES GENETIQUES FORESTIERES

La Commission a adopté, pour les ressources génétiques forestières, les cibles, indicateurs et moyens de vérification proposés comme outils d'évaluation pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial¹. Elle a aussi adopté le calendrier proposé pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Elle a en outre encouragé les pays à se préparer à la collecte des informations et des données requises afin de faciliter la présentation de leurs premiers rapports intérimaires dans les délais impartis².

Action: Présentation des rapports intérimaires des pays sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières

Date limite: 31 décembre 2017 (Pour plus d'information, veuillez contacter: FO-ITWG-FGR@fao.org)

Lien: <http://www.fao.org/forestry/fgr/93085/fr/>

Contact: FO-ITWG-FGR@fao.org

Ressources phytogénétiques

11. SIMPLIFICATION DU MODÈLE DE RAPPORT CONCERNANT LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DEUXIÈME PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

La Commission a demandé à la FAO de consulter les membres de la Commission et les observateurs sur les possibilités de simplification du *modèle de rapport concernant le suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*³. Les observations relatives au modèle de rapport et les propositions de simplification doivent être transmises dès que possible, et pour le 31 juillet 2017 au plus tard.

Action: Soumission d'observations et de propositions relatives à la simplification du *modèle de rapport concernant le suivi de la mise en œuvre du deuxième plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*

Date limite: 31 juillet 2017

À envoyer à l'adresse: WIEWS@fao.org

12. PROJET DE DIRECTIVES D'APPLICATION VOLONTAIRE CONCERNANT LA CONSERVATION ET L'UTILISATION, AU NIVEAU NATIONAL, DES VARIETES DES AGRICULTEURS/VARIETES LOCALES

La Commission a examiné le projet de *Directives d'application volontaire concernant la conservation et l'utilisation, au niveau national, des variétés des agriculteurs/variétés locales*⁴, et l'a renvoyé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture en vue d'un nouvel examen. Elle a invité les membres, les observateurs et les points focaux nationaux à adresser leurs observations sur ce document⁵.

Action: Soumission d'observations sur le projet de *Directives d'application volontaire concernant la conservation et l'utilisation, au niveau national, des variétés des agriculteurs/variétés locales*

Date limite: 31 juillet 2017

À envoyer à l'adresse: ITWG-PGRFA@fao.org

¹ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 74.

² CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 75.

³ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 56.

⁴ CGRFA-16/17/Inf.18.

⁵ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 63.

13. RAPPORTS ANNUELS SUR LES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES POUR LA CIBLE 2.5 DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La Commission a recommandé que la FAO invite les pays à rendre compte chaque année, à partir de février 2017, des progrès accomplis concernant l'indicateur 2.5.1 des ODD. Les pays sont invités à utiliser le Système mondial d'information et d'alerte rapide WIEWS, dans lequel les indicateurs associés à la cible 2.5 des ODD sont clairement indiqués¹.

Action: Soumission de données relatives à la mise en application de la cible 2.5 des ODD
Date limite: 15 décembre 2017/15 décembre 2018
À envoyer à l'adresse: WIEWS@fao.org

14. RAPPORTS NATIONAUX SUR LA MISE EN ŒUVRE DU DEUXIEME PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

La Commission a accueilli favorablement l'*Évaluation de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (2012-2014)*² et a insisté sur la nécessité de disposer d'un plus grand nombre de rapports de pays. Elle a invité tous les pays qui ne l'avaient pas encore fait à fournir, par l'intermédiaire du Système WIEWS, des renseignements sur la progression de la mise en œuvre du Plan d'action au niveau national pendant la période allant de janvier 2012 à juin 2014, le plus rapidement possible et en aucun cas après le 31 décembre 2017³.

Action: Soumission de données sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture entre janvier 2012 et juin 2014
Date limite: 31 décembre 2017
Soumettre à l'adresse: www.fao.org/pgrfa
Contact: WIEWS@fao.org)

Micro-organismes et invertébrés

15. PROJET DE PLAN DE TRAVAIL POUR LES ACTIVITÉS FUTURES CONCERNANT LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES MICRO-ORGANISMES ET DES INVERTÉBRÉS

La Commission a examiné l'état d'avancement de ses travaux sur la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés et a demandé à la FAO d'élaborer un projet de plan de travail pour les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés, en tenant compte des opinions des pays, des conclusions de *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et de toute autre information pertinente, pour examen par les groupes de travail techniques intergouvernementaux de la Commission et par celle-ci à leurs sessions suivantes. Elle a demandé à la Secrétaire d'inviter les pays à communiquer leurs opinions sur l'élaboration d'un projet de plan de travail⁴.

Action: Communication des opinions sur l'élaboration d'un projet de plan de travail pour les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés
Date limite: 30 septembre 2017
À envoyer à l'adresse: CGRFA@fao.org

¹ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 69.

² CGRFA-16/17/Inf.17.1; CGRFA-16/17/Inf.17.2.

³ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 55.

⁴ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 78.

Mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel

16. PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

La Commission a examiné la mise en œuvre de son Programme de travail pluriannuel et a étudié un projet de Plan stratégique de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (2018-2027). Elle a estimé que le Plan stratégique de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture adopté à sa quatorzième session ordinaire demeurerait valable, et a mis à jour les principaux produits et étapes 2018-2027 du Programme de travail pluriannuel¹. La Commission a demandé à la Secrétaire d'inviter les membres et les observateurs à formuler, pendant la période intersessions, des observations sur le projet de Plan stratégique².

Action: Communication d'observations sur le projet de Plan stratégique de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Date limite: 1^{er} septembre 2017

À envoyer à l'adresse: CGRFA@fao.org

17. NÉCESSITÉ DE FAIRE APPEL À DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES POUR FINANCER LES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

La Commission a invité les donateurs à fournir des fonds extrabudgétaires pour toute une série d'activités en cours, notamment:

- i) la mise au point définitive, la traduction et la publication du rapport sur *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*³;
- ii) la mise au point définitive du rapport sur *L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*⁴;
- iii) la reconstitution du Compte fiduciaire de la FAO en vue de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques⁵;
- iv) l'élaboration du *troisième Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*⁶; et
- v) la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel de la Commission⁷.

La Commission a également invité les donateurs à fournir les ressources nécessaires aux activités pertinentes des pays, notamment la mise en œuvre des plans d'action de la Commission⁸ et l'élaboration des rapports nationaux pour le *troisième Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*⁹.

¹ CGRFA-16/17/Rapport, *annexe C*.

² CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 82.

³ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 14.

⁴ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 42.

⁵ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 49.

⁶ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 68.

⁷ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 85.

⁸ CGRFA-16-17/Rapport, paragraphes 58, 73; *annexes B et C*.

⁹ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 68.

Annexe

SOUSSION D'OBSERVATIONS ET DE CONTRIBUTIONS

		Soumission avant le:
Points focaux nationaux	1. Validation des coordonnateurs/points focaux nationaux <ul style="list-style-type: none"> • Valider l'exactitude et l'exhaustivité des coordonnateurs/points focaux nationaux 	31 juillet 2017
Biodiversité	2. <i>L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de rapports nationaux ou, le cas échéant, de rapports nationaux révisés 	30 juin 2017
	3. Besoins en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et éventuelles mesures à prendre <ul style="list-style-type: none"> • Soumission d'observations/de contributions relatives aux besoins/mesures à prendre en matière de biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture 	15 avril 2018
Sécurité alimentaire	4. Le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans la sécurité alimentaire <ul style="list-style-type: none"> • Soumission de contributions à l'étude sur le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans la sécurité alimentaire 	31 juillet 2017
Accès et partage des avantages	5. Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages qui en découlent <ul style="list-style-type: none"> • Soumission de contributions à la production des notes explicatives non prescriptives visant à illustrer, dans le cadre des Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages, les caractéristiques distinctives des différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les pratiques qui leur sont propres 	31 juillet 2017
Informations séquentielles numériques	6. Informations séquentielles numériques concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture <ul style="list-style-type: none"> • Soumission d'informations sur l'utilisation d'«informations séquentielles numériques concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture» et sur les répercussions éventuelles du point de vue de la conservation et de l'utilisation durable de ces ressources, y compris l'échange, l'accès et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation 	1 ^{er} septembre 2017
Changement climatique	7. Changement climatique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture <ul style="list-style-type: none"> • Retours d'informations sur la mise en œuvre des <i>Directives d'application volontaire à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique</i> 	1 ^{er} juin 2018
Ressources zoogénétiques	8. Rapports annuels sur les ressources zoogénétiques pour la cible 2.5 des ODD <ul style="list-style-type: none"> • Soumission de données relatives à la mise en œuvre de la cible 2.5 des ODD 	15 décembre 2017 15 décembre 2018
Ressources génétiques aquatiques	9. <i>L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de rapports nationaux ou, le cas échéant, de rapports nationaux révisés 	30 juin 2017
Ressources génétiques forestières	10. Rapports intérimaires des pays sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des rapports intérimaires des pays sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières 	31 décembre 2017
Ressources phylogénétiques	11. Simplification du modèle de rapport concernant le suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture <ul style="list-style-type: none"> • Soumission d'observations et de propositions concernant la simplification du modèle de rapport 	31 juillet 2017
	12. Projet de directives d'application volontaire concernant la conservation et l'utilisation, au niveau national, des variétés des agriculteurs/variétés locales <ul style="list-style-type: none"> • Soumission d'observations sur le projet de directives d'application volontaire 	31 juillet 2017
	13. Rapports annuels sur les ressources phylogénétiques pour la cible 2.5 des ODD <ul style="list-style-type: none"> • Soumission de données relatives à la mise en œuvre de la cible 2.5 des ODD 	15 décembre 2017 15 décembre 2018

	14. Rapports nationaux sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture <ul style="list-style-type: none">• Soumission de données nationales sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (01/2012-06/2014)	31 décembre 2017
Micro-organismes et invertébrés	15. Projet de plan de travail pour les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés <ul style="list-style-type: none">• Présentation des opinions sur l'élaboration d'un projet de plan de travail pour les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés	30 septembre 2017
Programme de travail pluriannuel	16. Projet de Plan stratégique de la commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture <ul style="list-style-type: none">• Soumission d'observations sur le projet de Plan stratégique de la Commission	1^{er} septembre 2017
Ressources extrabudgétaires	17. Nécessité de faire appel à des ressources extrabudgétaires pour financer les activités de la commission	